

Justificatif généré le 07/05/2024

Support de parution :



Actu-Juridique.fr

Date de parution : 07/05/2024
Département : (75) Paris (75)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20240000002559_2024-04-22
N° d'annonce : 7501JAL20240000002559_2024-04-22

RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

EXTRAIT DE JUGEMENT - JUGEMENT D'OUVERTURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE
JUGEMENT EN DATE DU 22 AVRIL 2024

FONCIERE EURIS

Siège social : 103 rue La Boétie, 75008 Paris

702023508 R.C.S. Paris

Activité : L'acquisition, la construction, la rénovation, vente, échange de tous biens et droits immobiliers destinés à la location, étude, organisation, direction, animation, développement, mise en valeur, exploitation, contrôle de toutes affaires industrielles et commerciales, notamment la distribution, prises de participation et investissement dans des sociétés industrielles, commerciales ou civiles.

Greffe du tribunal de Paris. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 22 avril 2024 désignant liquidateur Selafa Mja en la personne de Me Valérie Leloup-Thomas 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10, Selarl Fides en la personne de Me Bernard Corre 5 rue de Palestro 75002 Paris,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.